

Réchauffement (5) -- Le CO2 responsable du réchauffement?

Dernière mise à jour: 27/01/2025 12:54

Avec cette série de notes, je présente des opinions personnelles – en réaction à des discussions sur le réseau social Mastodon – sur le réchauffement du climat. La présente note fait suite à celle-ci: [Réchauffement \(4\) -- Consensus scientifique?](#). Et pour accéder à l'ensemble des notes de cette série, cliquez sur ce tag:

[réchauffement](#)

Ce qui est important pour moi, c'est d'expliquer que pour ce qui me concerne, du fait que le consensus soit politique, je ne confère à ce consensus aucune autorité objective scientifique irréflective. Les mondes politiques et marchands ont trop tendance à tenter de se soustraire à leurs responsabilités en créant et en imposant comme évidences des vérités absolues qu'ils intègrent ensuite dans leur idéologie.

A ce que je sache, le concept de *consensus* ne figure dans aucune version de la méthode scientifique autre que celles qui sont au service de causes régies en dehors de la méthode. Normalement le monde scientifique travaille très bien sans se soucier d'un consensus. Pour qu'ils se préoccupent d'un éventuel consensus, il faut un agent extérieur, politique, insitutionnel ou autre, qui leur demande de faire un consensus pour les aider. Les chercheurs qui acceptent de participer à la confection du processus s'engagent aux côtés de cet agent et de son programme, les autres qui restent en dehors, n'y participent pas et s'excluent ainsi du consensus. Un chercheur scientifique qui participe à un programme politique va forcément élaborer quelque chose qui va faire partie du monde politique. Si c'est un consensus, même entre les scientifiques participants, il est politique non pas scientifique. Le vote d'un expert scientifique est une participation politique citoyenne comme le vote de tout électeur, et la décision d'un expert scientifique de participer à un projet politique est un acte citoyen issu de l'acceptation de cet expert de mettre sa compétence et son travail au service d'une cause politique donnée. Et l'éventuelle production politique consécutive à cette acceptation – une loi, un rapport, une décision, un engagement... – est une production politique qui servira la cause politique à laquelle elle était destinée dès le départ.

Dans le cas de la seule responsabilité du CO2 (et autres GES) à l'égard du réchauffement moyen constatée de la planète, c'est la *Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (ou "[convention climat](#)", CCNUCC) créée en 1992 qui a initié la fabrication politique du consensus scientifique. Ce traité international engageant pleinement les parties ratifiantes, a pour «*objectif ultime*» de «*stabiliser (...) les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.*». Sa mise en oeuvre et son respect sont confiés à une «*Conférence des parties*» (COP) qui est chargée de se réunir régulièrement pour faire le point et décider des mesures qui s'imposent afin d'atteindre l'objectif. Le GIEC (IPCC,

Intergovernmental Panel on Climate Change – à noter qu'il s'agit bien d'un organe “intergouvernemental” donc politique et non scientifique), groupement qui étudiait déjà le climat pour le compte de l'ONU à l'époque de l'élaboration de la convention climat, a été mis au service de l'objectif ultime de la convention climat. Son travail est de soutenir, par le rassemblement de recherches et le traitement de données scientifiques, le processus de prise de décisions de la COP pour donc «empêcher toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique». Dès 1992, donc il n'a jamais incombé au GIEC et aux experts scientifiques impliqués de près ou de loin à ses travaux de déterminer *si* le CO2 anthropique était responsable du réchauffement constaté – cela avait déjà été d'autorité tranché par la convention climat. Il s'agissait tout au plus pour ce groupe de déterminer le degré de responsabilité. Aussi ne faut-il pas s'attendre à ce que le GIEC évoque les avantages et bienfaits du réchauffement d'origine anthropique, étant donné que cela ne figure pas dans leur mandat – ses seules préoccupations conventionnelles sont les perturbations dangereuses du climat causées par le réchauffement anthropique.

Avec une mission ainsi définie dès le débat – valider et alimenter en données scientifiques le consensus politique établi dans la convention climat – , il faut pas s'étonner que le GIEC exprime le même consensus politique. Et il est clair que ce n'est pas au GIEC qu'il faut aller pour chercher des travaux scientifiques qui «sortent» de ce consensus.

Il faut aussi ajouter à cet état de fait, l'élaboration au fil des ans d'un gigantesque système de financement public et privé de recherches basées sur l'acceptation dogmatique du consensus, un système de favoritisme de publications dans les grandes revues scientifiques des travaux ainsi financés et de blocage de publication voire de censure de recherches sortant de ce cadre, un système quasi culturel – linguistique («climato-sceptiques»), d'exclusion politique (extrême droite) sociale (rejetés des “réseaux sociaux”) et académique (perte d'emplois), parfois répressif... des personnes et des entités oeuvrant en dehors du consensus, d'un système de décisions politiques quasi irréversibles prises sur base du consensus décourageant toute recherche en sens inverse, d'un système d'institutions officielles tant internationales que nationales vouées au consensus, du fait que tous ces partisans du consensus décident arbitrairement et unilatéralement de qui est climatologue ou expert du climat et qui ne l'est pas (excluant les personnes, même spécialistes du climat, de la météo, physiciens...), d'un réseau de médias prédominants qui attisent les divisions, exagèrent le consensus au-delà même de ce que le consensus estime de moins probable (par exemple, tenant pour déjà arrivé des prédictions de modèles sujettes à caution et rédigées au conditionnel)...

En fait, les Etats membres de la convention climat ont créé vaste système politique engendrant une version fortement dénaturée de science climatique en la faisant fondamentalement gouvernée par un des plus vicieux ennemis mêmes de la science et des scientifiques: *le biais de confirmation*.

Le biais de confirmation

Le biais de confirmation est un ensemble de comportements humains qui visent à confirmer l'exactitude de ce que nous pensons en ne nous référant qu'à ce qui confirme l'exactitude de ce que nous pensons. Si je veux savoir si j'ai raison de penser que le CO2 anthropique est responsable du réchauffement du climat, je peux soit rechercher ouvertement de tous côtés ce qui est dit à ce sujet, soit je peux ne rechercher que ce qui confirme ce que je pense. Dans ce deuxième cas, les résultats de mes recherches seront teintés de biais de confirmation.

Voici une présentation de ce biais.

Le biais de confirmation est une caractéristique de la nature humaine - Nous y sommes tous sujets. Aussi, ce n'est pas un défaut qu'il faut condamner ou contre lequel il faut lutter, mais bien un biais. Le seul Un des objectifs de ce que l'on appelle communément «la méthode scientifique», est justement C'est un biais caractéristique de la nature humaine, tout le monde y est sujet. C'est pour cela que

Pour moi, ce seul mécanisme de dénaturation de la science de la climatologie dans le but politique d'établir un consensus qui peut être taxé de "scientifique", aboutissant à ce que le champ de recherche scientifique ait été limité, dirigé, focalisé sur me fait (1) conclure que c'est un consensus politique qui affirme, après l'avoir fabriqué lui-même, que le consensus n'est pas scientifique et (2) douter sur le fondement de ce consensus, à savoir la seule responsabilité des GES dans le réchauffement du climat qui semble être observé depuis quelques dizaines d'années.

Concernant le point (2), mes doutes ont quelques autres racines - que je vais évoquer dans la note suivante..

From:

<http://lavoiesix.com/> - **la voie six**

Permanent link:

http://lavoiesix.com/billets/2025/0127rechauffement_5_--_le_co2_responsable_du_rechauffement

Last update: **26/02/2025 09:56**

